Photos
- aaislhouette-54.png

Genre
Homme

Nom
FEUILLET

Prénom
Jean René Arthur

Nom et Prénom(s)
FEUILLET Jean René Arthur

Chronologie
1943

Statut
- FFI
- DIR

FTP
- FTP

Zones d'action
Haute - Savoie

Date de naissance
27/12/1922

Commune
Le Havre

Département / Pays
76

Lieu
Le Havre - 76

MPLF
- MPLF

Mort pour la France
21/12/1943 à Cluses en Haute-Savoie

Parcours dans la résistance

Fils de René Feuillet et de Germaine Guérin son épouse, né au Havre le 27 décembre 1922, **Jean René Arthur FEUILLET** était célibataire, ajusteur d'aviation aux usines Bréguet du Havre. Il habitait chez ses parents 48 rue Thiers, au Havre avant qu'il ne devienne réfractaire au S.T.O.

Après un premier contrat au titre de la Relève qui l'envoie dans une usine à Bayern, Jean Feuillet est désormais visé par la loi sur le Service du travail obligatoire du 16 février 1943, mais il refuse un nouvel exil et devient réfractaire au STO.

Il rejoint alors la Cie FTPF de Haute Savoie sous l'alias de *Pénible*. Il aurait été selon la déclaration de son père après la guerre, appartenu au maquis de Saint-Sigismond.

Fin aout 1943, il est décidé d'activer et d'étoffer la 4e compagnie du 1er sous-secteur englobant la région de Cluzes-Scionzier. Le camp d'accueil des nouvelles recrues était établi à Romme, entre Cluses et Le Reposoir.

« S'évader 1940-1945 » : « L'un des premiers arrivés à Romme était Jean Feuillet. Il venait du havre. C'était un grand gaillard d'une vingtaine d'années, bien bâti, un peu myope. Il portait des lunettes ce qui lui donnait un petit air d'étudiant.
Il était dévoué et d'excellent caractère, méticuleux, n'hésitant pas à se faire répéter les consignes qu'il n'avait pas bien saisies, et à poser des questions. Il n'avait rien de la tête brulée et était plutôt du genre inquiet. Cela lui avait valu le surnom de Pénible. Il ne s'en était jamais offusqué et avait volontiers accepté que cet amical sobriquet devienne en quelque sorte son nom de guerre.
Tous les résistants furent informés des abominations de la Gestapo. Je dis à mes compagnons : si vous êtes pris, et si vous le pouvez, essayez de vous enfuir quels que soient les risques (…).

Le 26 novembre 1943 selon son dossier AC 21P (attestation d'appartenance aux F.F.I.) , début décembre selon le récit de « S'évader 1940-1945 » : Pénible, accompagné d'un autre maquisard, remontait de Scionzier vers Combe Marto avec du ravitaillement dans son sac tyrolien, et sa mitraillette à la bretelle (…) Il remontait par un sentier discret partant du haut de Scionzier, longeant le Foron dans sa gorge, jusqu'à environ 2 ou 3 km du Reposoir. Ce sentier n'était connu que des pêcheurs, des bucherons et aussi bien entendu, des maquisards. C'est un raccourci qui économisait une bonne heure de marche et permettait d'accéder aussi bien à Romme qu'au Reposoir. Il rejoignait la route du Reposoir près d'un virage.
Au moment où Pénible émerge du ravin,
Il tombe nez à nez avec un side-car allemand débouchant de ce virage. Son camarade plonge en arrière, lui n'a pas le temps de faire le moindre geste : l'un des Allemands du side-car le tient instantanément en joue. Il est prisonnier.
Les motocyclistes allemands l'emmènent dans leur side-car et traversent Scionzier à toute vitesse. A ce moment, à l'insu de ses gardiens, Pénible jette son portefeuille dans une rue pour que les camarades de la Compagnie soient de suite avisés de sa capture. Il est conduit à l'école d'horlogerie de Cluses où est cantonné un important détachement allemand (…)
Depuis 1943, la Wehrmacht qui remplace les Italiens a réquisitionné une partie des locaux, avant la réquisition totale en mai 1944.
« Il s'agit d'une compagnie de vétérans appartenant à la garde d'Hermann Goering. Ce sont des militaires de carrière, ils sont disciplinés (…). Malheureusement dans l'encadrement de cette unité, il y a des S.S. et des officiers de la Gestapo (…).
Donc, Jean Feuillet passe entre les mains de la Gestapo.
Entre temps, Roger Racloz, en charge provisoirement du Groupe franc, follement inquiet, prend une grave responsabilité : il décide de ne pas déménager le camp, persuadé que Pénible ne parlera pas. Et il eut raison ».
Que s'est-il passé exactement pendant ces quelques jours entre la capture de Jean Feuillet et sa mort ? Rien que de très habituel, il fut certainement torturé. Il a donc passé ces quelques jours, isolé, entre les mains de la Gestapo

et n’a pas révélé le nom de ses amis, ni le lieu de son Corps franc (…). Et tout cela dure des jours et des jours…

Maitron : *« Le 21 décembre 1943, vers 10 heures et demie du matin, Jean Feuillet décida de se faire la belle. Il longea un surplomb du 2è étage, pour atteindre le chéneau de descente de l’eau. Une sentinelle l’apercevant, ouvrit le feu. Jean perdit l’équilibre et tomba dans la cour. Il avait les deux jambes brisées lorsqu’un soldat l’acheva.*
Son corps fut déposé dans la salle de jeu de l’école le reste de la journée. Le soir, l’agent de ville et des gendarmes furent autorisés à transporter le corps à la mairie, le temps de trouver un caveau pour le recevoir ».
« S’évader 1940-1945 » : *Le lendemain de cette fin tragique, Anne-Marie, la fille de monsieur et madame Damm, qui tenaient le café-restaurant de la place Scionzier, prévenue de la mort de Jean Feuillet, vient voir son corps déposé dans le local des pompiers de Cluses. La veille de sa capture, Jean s’était arrêté au café Damm. Anne-Marie, constatant que son pull-over était déchiré sur le devant, lui dit : -ton pull va continuer à se défaire, laisse-moi faire une reprise. Jean lui répondit : - Je te remercie, d’autant plus que je tiens à ce pull, c’est ma mère qui l’a tricoté.*
Recueillie devant les pauvres restes de Jean, l’une des premières choses que remarque Anne-Marie, c’est la reprise grossière, parce que rapide, qu’elle avait faite sur ce maillot.
Quelques années plus tard, lors d’un voyage en train, bavardant avec une voyageuse inconnue, elle est stupéfaite de réaliser qu’elle est en présence de la propre maman de Jean Feuillet. Très émue par cette rencontre, elle lui fait part de ce douloureux souvenir et pleure avec elle.

Maitron : *Le maire fit prévenir sa famille du Havre. Le 23 décembre, les parents reconnurent leur fils, dont l’exhumation fut faite au petit jour en présence du premier adjoint, Ernest Laporte, et du propriétaire du caveau.*
A 15 heures, la sépulture rassembla une foule immense en l’église Saint Nicolas. De multiples gerbes de fleurs recouvraient le cercueil et jonchaient le sol. Les Allemands croyant à une provocation de la part de la population, cernèrent la ville. Les troupes ennemies, surveillant le cortège qui accompagnait Jean au cimetière, étaient prêtes à intervenir au moindre signe du capitaine qui les commande. Des maquisards et des réfractaires assistaient à l’enterrement de leur camarade.
Après la cérémonie, le capitaine allemand exigea des élus des explications. Le maire lui répondit que c’était la coutume du pays d’accompagner les habitants lors de leur décès. Le capitaine sermonna le premier magistrat et trouva incorrect que monsieur le curé ait fait une si belle sépulture pour un homme qui "a voulu se suicider". Le maire « encaissa » ; pour lui l’essentiel était que sa ville évite une tuerie inutile, les Allemands y semblaient prêts ».

« S’évader 1940-1945 » : *« le maréchal des logis chef de la gendarmerie de Cluses, Claude Bressat, fit enregistrer le décès sur le registre d’état-civil, par le maire de l’époque, Claudius Bretton. L’identité exacte et la date de naissance de Jean Feuillet sont inscrites correctement. C’est tout ce que les Allemands ont obtenu en termes d’aveux.*

Jean Feuillet fut le premier mort du Groupement Savoie.

Il a été reconnu Mort pour la France le 6 févier 1948. Il a été homologué FFI et DIR (interné).

Distinction : Médaille de la Résistance française (1959)

Mémoire : Une plaque a été apposée en sa mémoire sur la façade du lycée Charles Poncet (ex école nationale d’horlogerie de Cluses) : « Ici est tombé le F.T.P.F Jean Feuillet, 18 ans, lâchement assassiné par les Allemands le 21 décembre 1943 ». Elle comporte une erreur car Jean allait avoir vingt et un ans.

Son nom est mentionné sur la stèle que les anciens combattants et le Souvenir français ont élevée à proximité de la mairie et de l’église paroissiale.

Nota : son nom et son état-civil figurent sur trois listes des Archives Bad Arolsen à en tête "Munich» mais qui demeurent difficilement interprétables : elles indiquent que Jean Feuillolet aurait été interné le13 janvier 1943. Nous ignorons dans quelles circonstances.

Rédacteur : Florence Roumeguère

Documents annexés : –Dossier AC 21 P 645442 (extrait d'acte de naissance - transcription de l'acte de décès - certificat d'appartenance aux F.F.I.) - Plaque à la mémoire de Jean Feuillet - Couverture et extraits de l'ouvrage « S'évader 1940-1945 »

Sources externes :
Michel Germain, Haute-Savoie Rebelle et martyre, Mémorial de la Seconde guerre mondiale en Haute-Savoie, La Fontaine de Siloé, 2009

Maitron : Notice Jean Feuillet de Michel Germain

Les extraits du livre « S'évader 1940-1945 » concernant Jean Feuillet sont consultables sur Books.google.fr : S'évader 1940-1945. Jo vareille, Raymond Bertrand. Préface de Raymond Aubrac. Edition Naturellement. Collection « Mémoire vivante ».

« Quand l'école nationale d'horlogerie de Cluses était occupée par l'armée allemande ». Article et vidéo dans laquelle figure la plaque à la mémoire de Jean Feuillet :
France 3 Régions

En 2018, l'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance a fleuri les stèles de René Giroud-Gerbettant, Pierre Grenat, André Brun, Wilm Passy, Auguste Riondet, Jacques Arnaud, Jean FEUILLET et Michel Hohol. Article du Dauphiné

Dictionnaire des Victimes du nazisme en Normandie

Décorations
- Médaille de la résistance

SHD Vincennes
GR 16 P 222950

SHD Caen
AC 21 P 645442

Archives du collectif
Liste des Médaillés de la Résistance 76 (M. Baldenweck) - AC 21 P 645442 (D. Fouache)

Photothèque / Documents annexes
- DSC_0186-scaled.jpg
- DSC_0183.jpg
- DSC_0185-scaled.jpg
- Capture-decran-2022-09-14-121333.jpg
- Capture-decran-2022-09-14-121408.jpg
- Capture-decran-2022-09-14-110429.jpg
- Capture-decran-2022-09-14-105745-1.jpg
- Capture-decran-2022-09-14-105835-1.jpg
- Capture-decran-2022-09-14-105925-1.jpg
- Capture-decran-2022-09-14-105953-1.jpg
- Capture-decran-2022-09-14-110021-1.jpg

- Capture-decran-2022-09-14-110054-1.jpg
- Capture-decran-2022-09-14-110124-1.jpg
- Capture-decran-2022-09-14-110232-1.jpg
- Capture-decran-2022-09-14-110301-1.jpg
- Capture-decran-2022-09-14-110325-1.jpg
- Capture-decran-2022-09-14-110402.jpg

Mise à jour
14/09/2022